L'autorisation préfectorale donnée à la construction d'un 3ème quai à PORT-VENDRES s'appuie sur une étude falsifiée de 2013 qui prend pour hypothèse un port creusé à 15 m, c'est-à-dire près du double de sa profondeur actuelle.

Cet artifice fait miraculeusement disparaître « les effets néfastes du quai » mis en évidence par le CETMEF en 2010. Forcé de s'expliquer sur un faux manifeste, le Conseil Départemental prétend à l'erreur matérielle et se réfugie derrière le Ministère de l'Ecologie et la DREAL.

M. Roméro, maire de PORT-VENDRES, ex responsable de la Chambre de Commerce et d'Industrie et son Conseil municipal qui sont directement impliqués, ne voient aucun problème de sécurité et de nuisances dans le port. Ils s'appuient sur l'expertise confiée… à l'ancien directeur du Conseil Général chargé du port !

Ces collusions croisées sont inacceptables. Elles exigent des réponses du ministre d'état Nicolas Hulot. Son silence a justifié que l'on saisisse les nouveaux députés qui selon la

Constitution, ont pour « mission de contrôler le gouvernement ». Dans cette affaire ce dernier semble tirer une grosse ficelle qui étrangle le contribuable catalan.

L'Etat a toujours cherché à se débarrasser du port sans avoir à payer les dégâts de la concession qu'il a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cette dernière veut aussi se dégager en laissant un port délabré, envasé, dangereux par tempête dont le chenal n'est plus aux normes de sécurité. Le bilan catastrophique a été fait mais jamais rendu public.

L'ancien président du département et de la région Christian Bourquin estimait la facture à 75 millions d'€ et il avait toujours refusé la propriété du port, partant du principe que si l'Etat et la Région ne voulaient pas payer, ce n'était pas aux catalans de le faire. Ses successeurs n'ont manifestement pas les mêmes scrupules et préfèrent mettre cette question cruciale sous le tapis du 3ème quai.

Aujourd'hui le port ne fait plus partie des ports de commerce de la Région : on met au défi les élus bonimenteurs de produire la moindre lettre d'engagement budgétaire de Mme Delga, nouvelle présidente de la région Occitanie ou des préfets pour réparer le port, ou pour le relancer. Ne parlons pas du 3ème quai totalement discrédité par la seule entreprise exploitante qui dit vouloir financer le projet de Port La Nouvelle mais pas celui de Port-Vendres.

La vérité c'est qu'il n'y a pas de projet ni de compétence départementale. Pour les associations c'est d'abord aux députés de faire le travail pour lequel ils ont été élus. Les citoyens veulent la vérité sur les engagements de l'Etat et de la Région. Ils attendent un changement radical dans la gestion portuaire. Elle doit devenir éthique, transparente, au service de l'intérêt public dans le cadre d'un vrai projet portuaire.